

DNCA INVEST

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 60, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg, Grand-

Duché de Luxembourg,

R.C.S. Luxembourg B 125.012

(le « **Fonds** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE DNCA INVEST- SUSTAINABLE CHINA EQUITY

Luxembourg, le 13 avril 2021

Cher Actionnaire,

Le conseil d'administration du Fonds (le « **Conseil d'Administration** ») souhaite vous informer d'un changement important relatif au compartiment du Fonds DNCA INVEST- SUSTAINABLE CHINA EQUITY (le « **Compartiment** »).

Les termes non autrement définis dans le présent avis auront la même signification que ceux définis dans le prospectus actuel du Fonds (« Prospectus »).

1. Objectif de gestion

Le Conseil d'Administration a décidé d'amender l'objectif de gestion du Compartiment afin de clarifier qu'il intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

Ainsi, à partir du 17 mai 2021, la section « objectif de gestion » du Compartiment sera modifiée comme suit (les changements sont surlignés ci-dessous) :

Le Compartiment vise à surperformer l'indice MSCI China 10/40 Net return (Bloomberg Ticker : MN40CNE) sur la période d'investissement recommandée de 5 ans, en investissant principalement dans des actions et des titres liés à des actions de sociétés chinoises ou d'émetteurs exerçant une part prépondérante de leurs activités économiques en Chine. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion est discrétionnaire et intègre des critères environnementaux, sociaux/sociétaux et de gouvernance (ESG).

2. Changement de la stratégie d'investissement du Compartiment

Le Conseil d'Administration a décidé d'amender la stratégie d'investissement du Compartiment afin de :

- Supprimer la référence aux « *China B-Shares* » ;
- Préciser que l'univers d'investissement de départ est notamment basé sur des sociétés appartenant à l'indice MSCI China 10/40 ;
- Préciser les critères d'exclusion applicables à l'univers d'investissement du Compartiment conformément à la politique ISR de la société de gestion,
- Préciser que les exigences du label ISR français impliquent qu'une analyse extra-financière est menée sur au moins 90% de l'actif net du prospectus mais que, à la date d'émission du prospectus, le Compartiment ne bénéficie pas du label ISR.

Ainsi, à partir du 17 mai 2021, la section « stratégie d'investissement » du Compartiment sera modifiée comme suit (les modifications sont surlignées) :

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Le Compartiment est géré activement et sélectionne principalement des actions de sociétés chinoises cotées dites « A-shares » via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect, ou via le marché financier de Hong Kong ou via des ADR (« American Depositary Receipts ») et des GDR (« Global Depositary Receipts ») de sociétés chinoises. Le Compartiment peut également investir dans des actions d'émetteurs exerçant une part prépondérante de leurs activités économiques en Chine, en République de Chine et/ou dans des sociétés opérant en RPC.

L'exposition aux titres de la Chine continentale se fera en investissant dans des actions « A-shares » par l'intermédiaire de Stock Connect, du RQFII/QFII, ~~des actions « B-shares » (libellées en devises étrangères),~~ des actions « H-shares » (actions de sociétés cotées sur le marché de Hong Kong qui sont soit enregistrées à Hong Kong, soit enregistrées en RPC et approuvées pour être cotées à la Bourse de Hong Kong par le gouvernement chinois).

En outre, l'exposition au marché chinois peut être obtenue par des investissements dans des American Depositary Receipts (ADR) cotés à la bourse de New York (NYSE) ou sur le NASDAQ et dans des Global Depositary Receipts (GDR), ou dans des ADR cotés à la bourse de Londres.

La partie restante du Compartiment peut être investie en valeurs mobilières dans des instruments du marché monétaire, des liquidités et/ou des OPCVM et autres OPC.

Le Compartiment met en œuvre une stratégie de conviction selon l'approche GARP (« Quality Growth At a Reasonable Price ») ainsi qu'une approche ISR.

L'univers d'investissement de départ, qui inclut environ 700 émetteurs, est basée sur les sociétés appartenant à l'indice MSCI China 10/40 NR et d'émetteurs identifiés par la société de gestion comme étant traités sur les marchés décrits ci-dessus (exemples : Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect, marché financier de Hong Kong, NASDAQ, les marchés US et le London Stock Exchange). L'approche ISR est appliquée à cet univers.

De cet univers d'investissement de départ, sont exclues les valeurs faisant l'objet de controverses ou de violations sévères (exemples : entités enfreignant gravement les principes du Pacte Mondiale des Nations Unies (UN Global Compact) tels que les droits de l'homme ou la lutte contre la corruption), selon l'analyse interne menée par la société gestion. Par ailleurs, une politique d'exclusion stricte des armes controversées disponible dans la rubrique ISR sur le site internet de la société de gestion (www.dnca-investments.com).

[...]

Le Compartiment est géré en tenant compte des enjeux de Responsabilité d'Entreprise et de Transition Durable conformément aux exigences du Label ISR français, qui implique notamment de procéder à une analyse extra-financière sur 90% au moins de l'actif net du Compartiment et applique une réduction de l'univers d'investissement de départ d'au moins 20% dans lequel le Compartiment n'investira pas. A la dernière mise à jour du prospectus, le Compartiment ne bénéficie pas du label ISR.

Conformément aux exigences du Label ISR français, le Compartiment a, en permanence, une notation ESG supérieure à la moyenne pondérée des notes ESG des quatre premiers quintiles de l'indice de référence.

Le résultat de cette approche ISR est contraignante pour la Société de Gestion. »

3. Description des catégories d'actifs et des contrats financiers :

Le Conseil d'Administration a décidé de procéder à l'ajustement de la description des catégories d'actifs et des contrats financiers afin (i) de préciser que le Compartiment peut investir dans des sociétés non chinoises (sauf les actions d'émetteurs établis dans d'autres pays et exerçant une part prépondérante de leur activité en Chine ou des sociétés opérant en Chine) et (ii) augmenter le risque de change du compartiment de 100% à 110% de l'actif net.

Ainsi, à partir du 17 mai 2021, la section « Description des catégories d'actifs et contrats financiers » du Compartiment est modifiée comme suit (les modifications sont surlignées) :

Le Compartiment peut investir dans les limites suivantes :

- *Au moins 75% de son actif net en actions et titres assimilés de sociétés chinoises,*
- *Jusqu'à 100% de son actif net en actions Chinoises dites « A-shares » via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et Shenzhen-Hong Kong Stock Connect, le RQFII (Renminbi Qualified Foreign Institutional Investor) ainsi que les marchés réglementés ;*
- *Jusqu'à 100% de son actif net directement dans ~~des actions Chinoises dites « B-shares » (traités dans des devises étrangères),~~ dans des actions Chinoises dites « H-shares » et dans des ADR (« American Depositary Receipts ») listés sur le New-York Stock Exchange ou sur le NASDAQ et des GDR (« Global Depositary Receipts »), ou dans des ADR listés sur le London Stock Exchange ;*
- *Jusqu'à 5% de son actif net dans des sociétés ayant une capitalisation boursière inférieure à 1 milliard d'euros ou équivalent ;*
- *Jusqu' à 25% de son actif net, le Compartiment peut investir dans des actions non chinoises sans contraintes géographiques ~~(y compris sur les marchés émergents) d'émetteurs établies dans des pays en dehors de la République Populaire de Chine (« PRC ») et exerçant une part prépondérante de leurs activités en PRC et/ou des sociétés opérant en PRC.~~*
- *Des dépôts : jusqu'à 25% de son actif net ;*
- *Autres instruments financiers (au sens de l'article 41 (2) a) de la Loi) : jusqu'à 10% de son actif net.*

Le Compartiment peut être exposé à des devises autres que l'Euro, portant le risque de change jusqu'à 110 ~~100~~% maximum de l'actif net du Compartiment.

[...]. »

4. Risques spécifiques applicables au Compartiment

Un risque spécifique lié à l'investissement dans des ADR/GDR a été intégré au profil de risque du Compartiment conformément à la politique d'investissement ajustée.

Il n'y aura pas d'autres modifications de la politique d'investissement du Compartiment. En particulier, les autres caractéristiques du Compartiment demeurent inchangées.

Si vous estimez que la modification mentionnée ci-dessus ne répond plus à vos besoins d'investissement, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans frais, jusqu'au 14 mai 2021, à 12h00 (heure de Luxembourg). La modification susmentionnée prendra effet le 17 mai 2021.

La modification exposée dans le présent avis sera incluse dans la prochaine mise à jour du Prospectus et des DICl

relatifs au Compartiment, documents disponibles gratuitement sur simple demande au siège social du Fonds mentionné ci-dessus.

Notre équipe de vente reste à votre disposition si vous avez besoin d'informations supplémentaires concernant la modification du Compartiment.

Veillez agréer, Cher Actionnaire, nos salutations distinguées.

Le Conseil d'Administration
DNCA INVEST